

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

## Vie associative, sports et culture

Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art.9-1, 10 et 10-1  
Décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016

### Dossier à retourner avant le 30 novembre 2025

A l'adresse suivante : [associations@terranjou.fr](mailto:associations@terranjou.fr) ou à la mairie déléguée

#### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Dénomination de l'association : .....

Adresse de correspondance de l'association : .....

.....

**N° de SIRET de l'association (obligatoire pour les versements de subventions) :** .....

Personne chargée du dossier de demande de subvention :

Nom : .....Prénom : .....

Téléphone : .....courriel : .....

Les échanges avec la commune (accusé de réception de dossier, demandes de pièces complémentaires, attestation de complétude de dossier) seront réalisés sur cette adresse de courriel ci-dessus.

#### COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Qualité	Nom/Prénom	Courriel	Adresse/téléphone
Président (e)			
Trésorier (e)			
Secrétaire			

#### NOMBRE D'ADHERENTS AU 01/11/2025 (1)

Age	Terranjou	Hors Terranjou	Total
Moins de 18 ans			
18 ans et +			
Total			

(1) Le montant de la subvention est basé sur le nombre d'adhérents de Terranjou

	Terranjou	Hors Terranjou	
Nbre de licenciés en compétition fédérale			Justificatif fédéral (listing-récapitulatif)
Nbre d'adhérents sans compétition fédérale			Liste des adhérents
Nbre de dirigeants bénévoles de l'association (bureau/encadrement)			Liste nominative
Nbre de personnes formées (arbitres, juges)			Liste nominative et justificatif
Nbre de personnes salariées			Liste nominative et justificatif

### *COTISATIONS ANNUELLES*

Renseigner par catégorie (âge, secteur géographique éventuellement...)

Catégorie	Montant de la cotisation

### *ACTIVITES / ANIMATIONS PREVUES*

Lieu des activités : .....

Animations pour la saison 2025/2026 ou 2026 : .....

.....

.....

.....

## ELEMENTS FINANCIERS

### Situation des comptes au 01/11/2025

Caisse (argent liquide)	
Compte bancaire 1	
Compte bancaire 2	
Livrets	
SICAV	

### Compte de résultat (saison 2024/2025 ou année 2025)

Charges en €		Recettes en €	
Charges de fonctionnement		Produits de fonctionnement	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts de personnel</li> <li>• Achats, consommations</li> <li>• Services extérieurs</li> <li>• Impôts, taxes</li> <li>• Autres charges courantes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de l'activité principale</li> <li>• Cotisations</li> <li>• Subventions</li> <li>• Autres produits d'exploitation</li> <li>• Produits financiers</li> </ul>	
<b>TOTAL DES CHARGES COURANTES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS COURANTS</b>	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	

Montant de subvention demandé :

Projet (développer) :

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Cette fiche doit obligatoirement être remplie par le (a) Président (e) pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné (e) .....

Président (e) de l'association,

- Certifie exactes et sincères toutes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

Certifie que l'association,

- est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- accepte les conditions de la charte d'utilisation des locaux ;
- a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)
  - o inférieur ou égale à 500 000 €
  - o supérieur à 500 000 €.
- Déclare que cette subvention, si elle est accordée sera versée au compte bancaire de l'association.

Fait le....., à.....

Signature

## PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

### Pour une 1<sup>e</sup> demande :

- Vos statuts régulièrement déclarés
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association

### Dans tous les cas :

- Compte de résultat présenté lors de la dernière assemblée générale
- Un relevé d'identité bancaire
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale
- Un relevé de compte de tous les comptes bancaires au 01/11/2025.